DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

MAIRIE DE MOUSTÉRU
2, RUE DE LA MAIRIE
22200

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212201560-20260306-CG_2025-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 6 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le six du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric Le Meur, Maire.

Présents : Frédéric Le Meur, Hervé Jézéquel, Sandrine Tanguy, Éric Le Bonniec, Magalie Le Merrer, Yannick Hocquigny, Cyril Thomas, Enora Hillion, Daniel Le Gac, Gérard Le Merrer, Christian Hervé, Véronique Tréhiou, Christophe Thomas, Marie Pernot.

Absents :

Secrétaire de séance : Yannick Hocquigny

Délibération n° 2026/01

Objet : Approbation des comptes de gestion 2025

Madame Foucher Nathalie, Inspecteur principale des Finances Publiques, a fourni à l'assemblée les comptes de gestion 2025 pour la commune et le lotissement communal.

Le Maire présente les chiffres.

1- Budget communal

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à la somme de 502 811,99 € et les recettes à la somme de 604 189,89 €. L'excédent de fonctionnement est de 101 377,90 € pour l'année 2025.

En investissement, les dépenses s'élèvent à la somme de 143 182,40 € tandis que les recettes s'élèvent à la somme de 386 318,37 €. Compte tenu du résultat antérieur reporté (- 329 282,92 €) le déficit d'investissement pour l'année 2025 est de 86 146,95 €.
En restes à réaliser, il n'y a pas de dépenses et les recettes s'élèvent à 17 850,00 €.
Le déficit total d'investissement 2025 s'élève donc à la somme de 68 296,95 €.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212201560-20260306-CG_2025-DE

2- Budget du lotissement

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à la somme de 24 909,62 € et les recettes à la somme de 8 200,00 €. Compte tenu du résultat antérieur reporté (+ 30 724,56 €), le résultat de fonctionnement 2025 est de 14 014,94 €.

En investissement, les dépenses sont de 0,00 € et les recettes s'élèvent à la somme de 13 368,54 €. Compte tenu du résultat antérieur reporté (- 31 108,22 €), le déficit d'investissement 2025 est de 17 739,68 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les comptes de gestion 2025 de la commune et du lotissement communal.

Pour extrait conforme

Le Maire
Frédéric Le Meur

